

(De la connaissance de l'Imam (Imâmologie

<"xml encoding="UTF-8?">

La signification du mot Imam -(T

L'Imam, ou le guide, est le titre donné à une personne qui prend la tête d'une communauté dans un mouvement social particulier, une idéologie politique ou une forme de pensée scientifique ou religieuse. Naturellement, du fait de sa relation aux hommes qu'il dirige, l'Imam doit adapter son action à leurs capacités, dans les affaires importantes comme dans les choses secondaires.

Il ressort clairement des chapitres précédents que la religion sacrée de l'Islam prend en considération et donne des directives concernant tous les aspects de la vie des hommes. Elle considère la vie humaine du point de vue spirituel et guide l'homme en conséquence, de même qu'elle intervient au plan de l'existence formelle et matérielle de l'individu. Elle intervient encore (au niveau de la vie sociale et de sa réglementation (c'est-à-dire au niveau du gouvernement

L'Imamat et le commandement religieux en Islam peuvent donc être étudiés selon trois perspectives différentes: dans la perspective du gouvernement islamique, dans la perspective des sciences et des commandements islamiques, et dans la perspective de la direction rénovatrice de la vie spirituelle. Le shiisme pense que la société islamique ayant un besoin impérieux de direction dans chacun de ces trois domaines, la personne chargée de donner cette direction et qui dirige la communauté dans ces domaines qui ont une importance religieuse, doit être désignée par Dieu et le Prophète. Naturellement le Prophète lui-même fut aussi désigné par ordre divin.

L 'Imamat, la succession du Prophète et le gouvernement islamique

Par sa nature innée, l'homme comprend sans hésiter, qu'aucune société organisée, telle qu'un pays, une ville, un village, une tribu ou même un foyer composé de quelques êtres humains, ne peut subsister sans un chef ou une autorité qui meuve cette société, et dont la volonté gouverne chaque volonté individuelle et pousse les membres de cette société à accomplir leur devoir social. Sans une telle autorité, les parties de la société ont tôt fait de se disperser, et le désordre et la confusion de régner. Par conséquent, celui qui dirige une société, grande ou petite, s'il prend soin de sa propre position et de la permanence de sa société, désignera un successeur pour le cas où il quitterait, temporairement ou définitivement, sa fonction. Il n'abandonnera jamais son poste de direction, ni ne sera indifférent à son existence ou à son inexistence. Le chef d'un foyer qui avant un voyage de quelques jours ou de quelques mois, fait ses adieux à sa maisonnée, désignera un des membres de la maison ou quelqu'un d'autre comme successeur et lui confiera les affaires de la maison. Le chef d'une institution, le directeur d'une école, ou le propriétaire d'un magasin, s'il doit s'absenter même pour quelques heures, choisira quelqu'un pour le remplacer

De la même manière, l'islam est une religion fondée, selon le texte du Livre sacré et de la Sunnah, sur la nature primordiale des choses. Comme tout observateur peut le remarquer, c'est une religion qui prend en considération la vie sociale. L'attention spéciale accordée par Dieu et le Prophète à la nature sociale de cette religion ne peut être niée ni négligée. C'est un trait incomparable de l'Islam. Jamais le Prophète ne négligeait de former des groupements sociaux là où l'influence de l'Islam pénétrait. Chaque fois qu'une ville ou un village tombait entre les mains musulmanes, il nommait, dans les plus brefs délais, un gouverneur aux mains duquel il confiait les affaires des musulmans - Dans chaque expédition militaire importante ordonnée dans le cadre de la guerre sainte, il nommait plusieurs chefs, selon un ordre hiérarchique. Dans la guerre de Mou'tah il alla jusqu'à nommer quatre commandants, de sorte que si le premier venait à mourir, le second prendrait la tête et assumerait l'autorité, et ainsi de suite

Le Prophète montra également un grand intérêt pour les problèmes de succession, et ne manqua jamais de désigner un successeur chaque fois que cela était nécessaire. Chaque fois qu'il quittait Médine, il désignait un gouverneur à sa place. Même quand il émigra de la Mecque à Médine et qu'il ne pouvait avoir aucune idée sur ce qui adviendrait, il nomma Ali – sur lui la paix – comme successeur pour s'occuper de ses affaires personnelles et pour remettre aux gens les affaires que ceux-ci lui avaient confiées. De même, après sa mort, Ali lui succéda pour régler ses dettes et ses affaires personnelles. Pour cette raison, les shi'ites soutiennent qu'il est inconcevable que le Prophète soit mort sans avoir nommé au préalable quelqu'un comme successeur, sans avoir choisi un guide pour diriger les affaires des musulmans et gouverner la société islamique.

La nature première de l'homme ne doute pas que la création d'une société dépende d'un ensemble de règles et de coutumes communes, acceptées en pratique par la majorité des groupes dans cette société; et que l'existence et la continuation de cette société dépendent d'un gouvernement juste qui promette d'appliquer complètement ces règles. Quiconque réfléchit ne peut qu'admettre ce fait. En même temps, on ne peut douter ni de l'étendue ni de la nature détaillée de la shari'ah islamique, ni de l'importance et de la valeur que le Prophète lui accordait, au point qu'il fit beaucoup de sacrifices pour la faire appliquer et la préserver. On ne peut non plus discuter le génie, la perfection d'intelligence, la perspicacité d'intuition et le pouvoir de délibération du Prophète (en dehors du fait que la révélation et la prophétie confirment ce point).

Selon les hadiths établis à la fois par les corpus sunnites et shi'ites (dans les chapitres sur les tentations, séditions et autres), le Prophète prédit les séditions et les tribulations qui devaient menacer la société islamique après sa mort, les formes de corruption qui allaient pénétrer l'Islam, et comment des gouverneurs mondains allaient sacrifier cette pure religion à leurs intérêts personnels impurs. Comment concevoir que le Prophète, qui n'omit pas de prédire le détail des événements et des épreuves qui devaient survenir des années, voire des milliers d'années après lui, eût pu négliger les questions concernant sa succession immédiate? Ou bien qu'il eût pu négliger et considérer comme sans importance un devoir d'une part si simple et clair, et d'autre part revêtant une signification aussi importante? Se serait-il occupé des actes les plus naturels et communs tels que manger, boire et dormir, aurait-il donné des centaines de

commandements à leur sujet, pour ensuite demeurer muet sur la question capitale de sa
?succession

Même en acceptant l'hypothèse - que le shiisme rejette - selon laquelle la nomination d'un chef de la société islamique a été laissée par la Shari'a au peuple lui-même, il aurait quand même fallu que le Prophète s'expliquât à ce sujet. Il aurait dû avoir laissé les instructions nécessaires à la communauté afin que celle-ci soit consciente du problème dont dépendent l'existence et la croissance de la société islamique ainsi que l'observance des rites religieux. Or, il n'y a pas trace d'une telle explication prophétique ou d'une telle instruction religieuse. Si une telle chose avait existé, ceux qui succédèrent au Prophète et tinrent les rênes du pouvoir entre leurs mains, ne s'y seraient pas opposés. En fait, le premier calife transféra le califat au second par legs. Le second calife choisit le troisième grâce à un conseil de six hommes dont le futur calife faisait lui-même partie et dont l'ordre de procédure avait été déterminé et ordonné par lui-même. Muawiya força l'Imam Hassan à faire la paix et, de cette manière, continua d'être .calife. A la suite de cet événement, le califat fut converti en une monarchie héréditaire

Progressivement plusieurs observances religieuses des premières années de l'Islam (telles que la guerre sainte, la commanderie du bien et l'interdiction du mal, l'application des peines légales pour l'actes inhumains) perdirent de leur importance et disparurent même de la vie .politique de la communauté, annulant dans ce domaine les efforts du Prophète de l'Islam

Le shiisme a étudié la nature primordiale de l'homme et la tradition de sagesse qui a toujours survécu parmi les hommes. Il a saisi le but principal de l'Islam qui consiste à revivifier la nature primordiale de l'homme, et a étudié certaines choses telles que les méthodes utilisées par le Prophète pour diriger la communauté. Il a aussi étudié les troubles qui frappèrent l'Islam et les musulmans après la mort du Prophète et qui menèrent à la division et à la séparation, ainsi que la vie éphémère des gouvernements islamiques des premiers siècles, qui furent caractérisés par la négligence et le manque de principes religieux stricts. En conclusion de ces études, le shiisme affirme qu'il y a assez de textes traditionnels laissés par le Prophète pour indiquer la procédure de désignation de l'Imam ou successeur du Prophète. Cette conclusion est appuyée par des versets coraniques et des hadiths que le shiisme considère comme authentiques, tels

que le verset sur la wilayat et les hadiths de Ghadir, Safînah, Thaqaalayn, Haqq, Manzilah, Dawat-i-achirah-i-aqrabfn et d'autres. Mais bien sûr, ces hadiths, dont beaucoup sont acceptés par le sunnisme, n'ont pas été compris de la même manière par le shiisme et par le sunnisme. Sinon la question même de la succession n'aurait pas été soulevée. Alors que ces hadiths apparaissaient aux shi'ites comme une claire indication des intentions du Prophète concernant la question de la succession. Ils ont été interprétés par les sunnites d'une toute autre manière, laissant la question ouverte et sans réponse

Pour prouver le califat d'Ali Ibn Abi Tâlib, les shi'ites ont eu recours à des versets Coraniques, parmi lesquels, le suivant: «Non, vous n'avez d'autre ami que Dieu et son Messenger et les (croyants qui établissent l'office et acquittent l'impôt cependant qu'ils s'inclinent» (Coran V, 55

Les commentateurs shi'ites et sunnites s'accordent à dire que ce verset fut révélé au sujet d'Ali Ibn Abi Tâlib, et plusieurs hadiths shi'ites et sunnites confirment cette opinion. Abu Dharr Ghiffâri a dit: «Un jour, nous faisons les prières de midi avec le Prophète; une indigente demanda de l'aide, mais personne ne lui fit l'aumône. Le malheureux leva les mains au ciel en disant: O mon Dieu! Sois témoin que dans la mosquée du Prophète personne ne me donne quelque chose. Ali Ibn Abi Tâlib était en prière, à genoux. Il pointa son doigt vers la femme, qui prit sa bague et partit. Le Prophète, qui observait la scène, leva les yeux vers le ciel et dit: «O mon Dieu! Mon frère Moïse t'a dit: Elargis ma poitrine, aplanis mes difficultés et rends ma langue éloquente afin qu'ils comprennent mes paroles et fais de mon frère Aron mon aide et mon ministre (Coran XXVIII, 35) ô mon Dieu! Je suis aussi ton Prophète. Élargis ma poitrine, facilite ma tâche et fais d'Ali mon ministre et mon aide». Abu Dharr dit: «Le Prophète n'avait pas fini de parler que le verset cité ci-dessus fut révélé

Un autre verset que les shi'ites considèrent comme preuve du califat d'Ali est le suivant: «Les incrédules désespèrent aujourd'hui de vous éloigner de votre religion. Ne les craignez pas! Craignez-Moi! Aujourd'hui, J'ai rendu votre religion parfaite; J'ai parachevé Ma grâce sur vous; J'agrée l'Islam comme étant votre religion» (Coran V, 3). Le sens évident de ce verset est qu'avant ce jour les infidèles nourrissaient l'espoir qu'un jour viendrait où l'Islam s'éteindrait. Mais Dieu, par cet événement, leur fit perdre à jamais l'espoir de voir l'Islam détruit. Cet

événement fut la cause de la force et de la perfection de l'Islam; de toute évidence ce ne pouvait être une occasion mineure telle que la promulgation d'un commandement de la religion. Il s'agissait plutôt, d'une question d'une importance telle que la continuité de l'Islam en .dépendait

Ce verset semble se rattacher à un autre qui vient vers la fin de la même sourate: «O Prophète! Fais connaître ce qui t'a été révélé par ton Seigneur. Si tu ne le fais pas, tu n'auras pas fait .(connaître Son message. Dieu te protégera contre les hommes» (Coran V, 67

Ce verset indique que Dieu a ordonné au Prophète une mission d'une importance telle que, si elle devait ne pas être accomplie, les fondements de l'Islam et de la prophétie seraient mis en danger. Le sujet était si important que le Prophète craignit une opposition et l'intervention d'adversaires. Attendant des circonstances favorables, il temporisa jusqu'à ce que vint un ordre définitif et urgent de Dieu lui inspirant l'exécution immédiate de ce commandement sans qu'il ait à craindre personne. Cela ne concernait pas non plus un commandement religieux particulier, au sens ordinaire du mot, car un commandement religieux non prêché, n'aurait pas causé la destruction de l'Islam. De plus, jamais le Prophète n'avait craint quelqu'un lorsqu'il .prêchait les commandements et les lois religieuses

Ces indications ajoutent du poids aux traditions shi'ites qui affirment que ces versets furent révélés à Ghadir Khumm et concernent l'investiture d'Ali Ibn Abi Tâlib, à la succession. De plus, .plusieurs commentateurs shi'ites et sunnites ont confirmé ce point

Abu Said Khidri dit: «Le Prophète, à Ghadir Khumm, invita les gens à s'approcher d'Ali. Il prit le bras de ce dernier et le leva si haut que le blanc de l'aisselle du Prophète de Dieu pouvait être vu. Alors ce verset fut révélé: «Ce jour, J'ai parachevé votre religion et complété ma faveur pour vous, Je vous ai choisi l'Islam pour religion». Puis le Prophète dit: Allahu Akbar, cette religion est devenue parfaite, la bonté de Dieu a été parachevée, Sa satisfaction atteinte et la wilayat d'Ali réalisée. Alors il ajouta: Ceux pour qui je suis l'autorité et le guide, Ali également est leur

guide et leur autorité. Oh! Dieu sois ami des amis d'Ali et ennemi de ses ennemis. Quiconque
«l'aide, aide-le et quiconque le quitte, quitte-le

En résumé, nous pouvons dire que les ennemis de l'Islam qui firent tout ce qui leur était possible pour le détruire, n'eurent plus, à un moment donné, qu'un seul espoir, Ils pensèrent que le protecteur de l'Islam étant le Prophète, après sa mort, l'Islam resterait sans guide ni chef et finirait ainsi par périr. Mais, à Ghadir Khumm, leurs désirs furent réduits à néant et le Prophète présenta Ali au peuple comme le guide et le chef de l'Islam. Après Ali ce devoir, lourd et
.nécessaire, de guide et de chef fut confié à sa famille

Nous citons ici quelques-uns des hadiths se rapportant à Ghadir Khumm, à l'investiture d'Ali et à la valeur de la Famille du Prophète. Le hadith de Ghadir: Le Prophète de l'Islam, lors de son retour du pèlerinage d'adieu, s'arrêta à Ghadir Khumm, réunit les musulmans et, après leur avoir
.adressé un sermon, choisit Ali comme chef et guide des musulmans

Barâ dit: «J'étais en compagnie du Prophète lors du pèlerinage d'adieu. Quand nous arrivâmes à Ghadir Khumm, il ordonna que la place fût nettoyée. Ensuite il prit Ali par la main et le plaça à sa droite. Puis il s'exclama: Suis-je l'autorité à laquelle vous obéissez? Ils répondirent: Nous obéissons à tes directives. Alors il dit: De quiconque je suis le maître (mawla) et l'autorité à laquelle il obéit, Ali sera son maître. Oh Dieu! Sois ami des amis d'Ali et ennemi des ennemis d'Ali. Alors Omar Ibn el Khattâb déclara à Ali: Puisse cette situation t'être agréable, car
«maintenant tu es mon maître et le maître de tous les croyants

Le hadith de Safinah: Ibn Abbas dit: «Le Prophète a dit: Ma famille est comme l'arche de Noé;
«quiconque y prend place sera sauvé et quiconque s'en détourne sera noyé

Le hadith de Thaqaalayn: Zayd Ibn Arqam raconte que le Prophète a dit: «Il semble que Dieu m'ait appelé à Lui et que je doive obéir à Son appel. Mais je laisse parmi vous deux choses

grandes et précieuses: le Livre de Dieu et ma Famille. Soyez attentifs à votre comportement à leur égard. Ces deux ne seront jamais séparés l'un de l'autre jusqu'à ce qu'ils me rencontrent à
..«(Kowthar (au paradis

Le hadith de Thaqalayn est l'un des hadiths les plus solidement établis, et a été transmis par plusieurs chaînes de transmission et sous différentes versions. Les shi'ites et les sunnites s'accordent sur son authenticité. Plusieurs points importants peuvent être déduits de ce hadith
..et d'autres semblables

De la même manière que le Coran demeurera jusqu'au Jour du Jugement, ainsi demeurera - 1
la descendance du Saint Prophète. Aucune période du temps ne sera privée de l'existence de
..l'Imam, le chef réel et le guide des hommes

Par ces deux grands dépôts (amanat), le Prophète a répondu à tous les besoins religieux - 2
et intellectuels des musulmans. Il a présenté sa Famille aux musulmans comme l'autorité en
matière de connaissance et a déclaré les paroles et les actes de sa Famille comme dignes de
..foi et faisant autorité

On ne doit pas séparer le Coran de la Famille du Prophète. Aucun musulman n'a le droit - 3
de rejeter les «sciences» de la Famille du Prophète et de se soustraire à sa direction et sa
..conduite

Si les hommes obéissent aux Imams de la Famille du Prophète et suivent leurs paroles, ils 4
..n'erront jamais. Dieu sera toujours avec eux

Les réponses aux besoins religieux et intellectuels des hommes doivent être trouvées -5
auprès de la Famille du Prophète. Quiconque la suit ne tombera pas dans l'erreur et atteindra le

vrai bonheur, et cela parce que la Famille du Prophète est libre de l'erreur et du péché et elle est infaillible. Il ressort de ceci que par «Famille du Prophète» et «descendants», tous les descendants et parents du Prophète ne sont pas désignés mais seulement les descendants directs, ceux qui sont accomplis dans les sciences religieuses et protégés contre l'erreur et le péché. en sorte qu'ils sont qualifiés pour guider et diriger les hommes. Pour le shiisme ces personnes sont Ali Ibn Abi Tâlib et ses onze descendants qui furent choisis l'un après l'autre pour assumer l'imamat. Cette interprétation est également confirmée par les traditions du Prophète.

Par exemple, Ibn Abbas a dit: «j'ai demandé au Prophète: Quels sont vos descendants dont l'amour est obligatoire (pour les musulmans)? Il répondit: Ali, Fâtimah, Hassan et Hossein». Djâbir a transmis cette parole du Prophète: «Dieu plaça les enfants de tous les prophètes dans .leur épine dorsale. Mais Il plaça mes enfants dans l'épine dorsale d'Ali

Le hadith authentique de Umm Salmah dit: «J'ai entendu le Prophète de Dieu dire: Ali est avec la Vérité et le Coran, et la Vérité et le Coran sont avec Ali; ils seront inséparables jusqu'à ce .qu'ils me rejoignent à Kawthar

Le hadith de Manzilah: Saad Ibn Abi Waqqâs a dit: «Le Prophète de Dieu a dit à Ali: N'es-tu pas satisfait d'être par rapport à moi ce que Aron était à Moïse, bien qu'après moi il n'y aura .«pas d'autre prophète

Le hadith de da'wat-i'ashirah: «Le Prophète invita ses parents pour un dîner et après le repas leur déclara: Je ne connais personne qui eût apporté à son peuple meilleure chose que ce que je vous apporte. Dieu m'a commandé de vous inviter à Lui. Qui d'entre vous m'assistera dans cette tâche, il sera mon frère, mon héritier (wazîr) et mon représentant (Kalife) parmi vous?» Tous demeurèrent silencieux, sauf Ali, le plus jeune de tous, qui s'exclama: «Je serai ton délégué et ton aide». Alors le Prophète mit sa main sur ses épaules et dit: «Il est mon frère, mon héritier et mon représentant, vous devez lui obéir». Le groupe commença à se disperser .«en riant et en disant à Abû Tâlib: «Mohammad t'ordonne d'obéir à ton fils

Hodhayfah a dit: «Le Prophète de Dieu a dit: Si vous faites d'Ali mon représentant et mon successeur — ce que je ne pense pas - vous ferez en lui un guide perspicace qui vous dirigera
sur le droit chemin

Ibn Marduyah rapporte que le Prophète a dit: «Quiconque désire que sa vie et sa mort soient comme les miennes et veut entrer au paradis, doit après moi aimer Ali et suivre ma Famille, car ils sont mes descendants et ont été créés de la même argile que moi. Ils partagent ma connaissance et mon intelligence. Donc malheur à qui renie leurs vertus. Mon intercession (au
Jour du Jugement) n'ira jamais jusqu'à eux

De nombreux arguments du shiisme relatifs à la succession du Prophète reposent sur la croyance selon laquelle, pendant les derniers jours de sa maladie, le Prophète, en présence de certains de ses Compagnons, demanda du papier et de l'encre afin d'écrire quelque chose qui éviterait aux musulmans, s'ils s'y conformaient, de tomber dans l'erreur. L'une des personnes présentes estima le Prophète trop malade pour pouvoir dicter quoi que ce soit et dit: «Le Livre de Dieu nous suffit». Une telle clameur s'éleva que le Prophète demanda aux personnes
présentes de se retirer, «car en présence d'un prophète il ne doit y avoir ni bruit ni clameur

En raison de ce qu'on a dit plus haut des hadiths relatifs à la succession et des événements qui suivirent la mort du Prophète, et surtout du fait qu'Ali et ses proches ne furent pas consultés pour le choix du successeur du Prophète, les shi'ites conclurent que le Prophète avait voulu dicter ses intentions définitives concernant la personne qui devait lui succéder, mais qu'il ne fut
pas en mesure de le faire

Le but des propos de certains de ceux qui étaient présents semble avoir été de créer la confusion et d'empêcher que cette décision finale fût clairement énoncée. Le fait qu'ils aient interrompu le discours du Prophète ne semble pas avoir été dû à ce qu'on pourrait croire: La crainte que le Prophète prononce des paroles aberrantes du fait de la gravité de sa maladie. Il

faut d'abord souligner que tout au long de sa maladie, on n'a pas entendu le Prophète prononcer de paroles insensées et que rien de ce genre n'a été transmis à son sujet. De plus, selon les principes de l'Islam, le Prophète est préservé par Dieu de la profération de paroles .insensées ou délirantes, et il est infailible

Ensuite, si les paroles prononcées en cette occasion devant le Prophète par certaines des personnes présentes, avaient été sérieuses, la phrase suivante n'aurait pas eu de sens: «Le Livre de Dieu est suffisant pour nous». Afin de justifier le fait que le Prophète puisse prononcer des paroles absurdes dans des circonstances inhabituelles, on aurait invoqué sa maladie grave plutôt que la prétention selon laquelle le Coran rendait superflues les paroles du Prophète. Car on ne peut cacher à aucun musulman que le texte même du Coran considère l'obéissance au Prophète comme obligatoire, et affirme que ses paroles sont en un sens les paroles de Dieu. Selon le texte du Coran, les musulmans doivent absolument obéir à la fois aux commandements de Dieu et à ceux du Prophète. Enfin, un incident lié à la maladie du premier calife survint pendant les derniers jours de ce dernier. Par testament, il avait choisi Omar Ibn el Khattâb, comme successeur. Or pendant qu'Othmân écrivait le testament sur ordre du premier calife, celui-ci s'évanouit. Pourtant le second calife ne répéta pas les paroles qui avaient été prononcées dans le cas du Prophète selon le hadith «de la plume et du papier» .Ce fait a été confirmé par un hadith rapporté par Ibn Abbas, et il a été rapporté à propos du second calife qui a dit: «I1 (Ali) méritait le califat mais le clan de Quraych n'aurait pu le supporter, car s'il avait été calife, il aurait forcé les gens à accepter la pure vérité et à suivre le droit chemin. Sous son califat, ils n'auraient pas eu la latitude de transgresser les limites de la justice et ainsi .«auraient cherché à se mettre en guerre contre lui

Il est évident que selon les principes religieux, on doit forcer celui qui a dévié de la vérité à suivre celle-ci; on ne doit pas abandonner la vérité par amour de celui qui l'a abandonnée. Quand le premier calife fut informé que certaines tribus musulmanes avaient refusé de s'acquitter de la taxe religieuse, il ordonna la guerre et dit: «S'ils ne me livrent pas la dîne qu'ils donnaient au Prophète, je me battrai contre eux». Par cette parole, il voulait évidemment dire que la justice et la vérité devaient être revivifiées à tout prix. Le problème du califat légitime était certainement plus important et plus significatif que la dîne, et le shiisme pense que le même principe appliqué par le premier calife en cette matière aurait dû être appliqué par

.l'ensemble de la communauté au problème-de la succession du Prophète